

Matières UE1, quel choix faire?

Par Jojj94, le 08/09/2016 à 18:48

Bonsoir,

Etudiant en Droit, je viens de faire mon entrée en L2 et je connais à présent les matières de l'UE1 imposées et celles au choix.

Les deux matières imposées sont ainsi "Droit civil : contrat" et "Droit administratif".

En revanche, pour la 3ème matière fondamentale, on nous laisse le choix entre : Droit pénal, Finances publiques, et Histoire de la formation politique de l'Europe. Il faut en choisir une.

Entre ces trois matières, je ne sais pas laquelle choisir, mais je pencherai pour l'Histoire de la formation politique de l'Europe car j'ai un certain goût pour l'Histoire.

J'aimerai savoir où peut me mener cette matière, sachant qu'on commence peu à peu à se spécialiser (vers où cette matière me fait-elle avancer en terme de débouchés ?).

Et quels conseils vous pouvez me donner par rapport à l'UE 1 plus globalement ici ?

Merci par avance pour vos réponses.

Par Yn, le 08/09/2016 à 19:12

[citation] J'aimerai savoir où peut me mener cette matière, sachant qu'on commence peu à peu à se spécialiser (vers où cette matière me fait-elle avancer en terme de débouchés ?). [/citation]

Rien, si ce n'est des connaissances supplémentaires et une meilleure compréhension du monde actuel.

En terme d'approfondissement, je pense que le droit pénal est une meilleure base, après ce choix n'aura aucune importance pour la suite.

Par Isidore Beautrelet, le 09/09/2016 à 08:04

Bonjour

Je rejoins Yn, prenez plutôt droit pénal. Mais si vous savez déjà que vous voulez partir en droit public, alors là je rejoins Med sidahmed et le choix pour les finances publiques.

Par Jojj94, le 09/09/2016 à 14:35

Merci pour vos réponses. Mais globalement le fait de prendre cette fois-ci Histoire de la formation politique de l'Europe ne m'empêchera pas de me rediriger vers autre chose par la suite ?

Par Isidore Beautrelet, le 09/09/2016 à 14:44

Bonjour

Non, mais le droit pénal ou les finances publiques vous serait bien plus utile.